



Communiqué de presse conjoint

Rabat, le 05/06/2026 : Dans le cadre des efforts déployés en vue de renforcer les programmes de réhabilitation des détenus et de favoriser leur réinsertion, Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib et Président du Conseil d'administration de la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, et Monsieur Mohamed Salah Tamek, Délégué général à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion, et Monsieur Abdelwahed Jamali Idrissi, Coordinateur Général de la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus, ont présidé, ce vendredi 5 juin 2026, au siège central de Bank Al-Maghrib à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat visant la mise en œuvre d'un programme de formation en culture financière au profit des détenus des établissements pénitentiaires.

Cette convention vise à renforcer la culture financière des détenus en leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences financières nécessaires à une prise de décision financière éclairée et responsable, leur permettant ainsi d'assurer une gestion judicieuse de leurs ressources financières.

Ces programmes de préparation à la réinsertion s'adressent aux détenus des établissements pénitentiaires dont la mise en liberté est prévue à brève échéance, notamment les porteurs de projets ainsi que les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur ou de qualifications obtenues en milieu carcéral. Ceux-ci bénéficieront de sessions de formation destinées à améliorer leur connaissance de l'importance de la gestion et de la planification financières, ainsi que des différents services financiers, des modalités d'accès à ces derniers et des possibilités de leur utilisation après leur libération, de même que des risques qui y sont associés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Délégation générale, en partenariat avec ses différents partenaires, en vue de préparer les détenus à une réinsertion réussie au sein de la société après leur libération et de contribuer à la réduction des taux de récidive.